

de ses jours, je ne serais pas content hein ?

*Jérémie.*—Ni moi non plus diantre. Et même je crois que j'irais faire un beau train dans la boutique à paperasses de ce notaire-là.

*Jean-Claude.*—Moi je crois que j'irais faire le train chez le notaire avant qu'il ait parachevé sa vente. Ce serait plus utile que de le faire après. Je lui chaufferais assez les oreilles !

*Bonsens.*—Calmez-vous, mes amis, il ne s'agit pas de cela. Ayez seulement du sang froid. Si vous vous y prenez d'avance et si vous vous entendez pour bien faire connaître que vous n'êtes pas décidés à vous voir ravir ce bien qu'on vous vantait tant, eh ! bien ! peut-être que le notaire hésitera.

*Flagellant.*—Tout cela est bel et bien. Supposons un instant que le peuple doive être consulté ; mais êtes-vous pour la confédération ou contre, monsieur Bonsens ?

*François.*—Oui, voilà ce que j'ai hâte de connaître.

*Jean-Claude.*—Je commence à croire que ça ne plait guère au bonhomme.

*Androche.*—Qui sait ça ? Il ne nous en a encore rien dit.

*Quenoche.*—Moi je m'attends à voir renfourcher encore le maître inspecteur qui m'a traité d'ignorant et de globe.

*Bonsens.*—Voyons d'abord, monsieur Flagellant, vous convenez que, si le peuple voulait changer sa constitution par les seuls moyens à sa portée tant qu'il aurait un gouvernement opposé à cette mesure, on déclarerait le peuple coupable de haute trahison et on le pendrait. Vous convenez de plus je pense que l'on n'agit pas d'une manière bien loyale en voulant changer la constitution qui nous régit sans consulter le peuple et généralement même contre son opinion bien prononcée. Maintenant vous avouerez bien, je pense que les représentants qui ont prétendu en acceptant le plan de confédération, qu'il était inutile de consulter le peuple, n'auraient certainement pas été élus si, lorsqu'ils se sont présentés à lui, ils avaient tenu à son égard le langage qu'ils ont tenu plus tard. Je vous demande de me dire franchement comment les électeurs accueilleraient un candidat nouvellement élu qui les remercierait en ces termes : « Je vous remercie beaucoup de l'honneur que vous venez de me faire en me confiant

vos mandats, bande d'innocents que vous êtes. » Et pourtant voilà en réalité comment agissent ceux qui prétendent qu'il ne faut pas consulter le peuple sur un changement de constitution qui peut lui enlever sa langue, mettre en danger ses lois, ses institutions les plus chères et lui ravir jusqu'à son nom ; le lier sur un pied d'infériorité à des gens qu'il ne connaît pas, avec lesquels il n'a jamais eu d'affaires et qui ne paraissent pas avoir de rôle plus clair à jouer que celui de donner une majorité bien décidée à ceux qu'on a toujours représentés comme ses ennemis ou au moins comme ses adversaires naturels ?

*Flagellant.*—Eh ! bien, pour avoir la paix, je consens à dire qu'il pourrait se faire que, si le peuple eût voulu renverser la constitution, on l'eût un peu pendu peut-être et pour vous plaire davantage je dirai qu'il est possible que les représentants ont eu tort de ne pas déclarer, en conseillant la confédération, qu'avant de la voter définitivement il serait nécessaire de faire approuver ou rejeter le projet par une élection générale ou au moins un appel au peuple sur ce sujet exclusivement.

*Bonsens.*—Vous pouvez d'autant mieux faire cet aveu, monsieur l'inspecteur qu'on en a agi ainsi dans toutes les autres provinces qui pourtant risquaient moins que nous.

*Pétrus.*—Comment ! Les gens de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, de Terre-neuve ont eu l'occasion de dire s'ils voulaient la confédération ! Et on veut nous l'imposer sans que nous ayions un mot à dire ?

*Bonsens.*—Mais tu peux voir cela comme moi. Dans la session de notre parlement où l'on adopta le projet de constitution on commença par déclarer que ce projet devait être adopté tel qu'il est sans y rien changer, puis le ministère fit passer une résolution pour fermer la porte à ceux qui proposeraient quelque amélioration et enfin on fit passer une autre résolution pour demander à l'Angleterre de ne pas écouter les représentations qui pourraient être faites mais d'imposer au pays la nouvelle constitution sans que le peuple fût consulté.

*Quenoche.*—Mais vous avez qu'à voir ! C'est donc des traitres que ces représentants puisqu'ils veulent changer la constitution sans que le peuple du pays le demande !